

BULLETIN ARCHEOLOGIQUE
REGION POITOU-CHARENTES

NOVEMBRE 1969 N° 1

N.B. : la pagination est identique à celle de l'exemplaire ronéotypé d'origine.

BULLETIN ARCHEOLOGIQUE DE LA REGION POITOU-CHARENTES

Organe de Liaison et d'information

N° 1 Novembre 1969

SOMMAIRE

- [1°](#) - Introduction sur la création du bulletin
- [3°](#) - Liste des chantiers, sondages, sauvetages, avec leurs responsables pour l'année 1969
- [4°](#) - Etat des crédits et subventions accordés globalement pour l'année 1969
- [5°](#) - De l'Ecole de fouille
- [6°](#) - Rappel rapport-circulaire.

INTRODUCTION

Ce bulletin, dont les ambitions resteront modestes, répond aux vœux exprimés par plusieurs d'entre vous, d'être informés des différents problèmes de la circonscription, des solutions qu'on peut y apporter, du travail effectué dans l'ensemble de la région, des moyens dont dispose la Direction des Antiquités etc...

Il nécessite, pour avoir une raison d'être, que ceux qui le reçoivent, participent à son existence, en l'orientant, c'est-à-dire, en en suggérant le contenu. Il n'a de sens que s'il est utile ; c'est pourquoi, il n'aura, a priori, aucune périodicité fixe, et aucune vocation à durer s'il n'est efficace.

Faites-nous part de vos opinions ; nous reproduirons vos lettres si vous le souhaitez. Ce bulletin est ouvert à tous dans la limite toutefois où le problème évoqué est d'un intérêt général.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES FOUILLEURS
de la circonscription POITOU-CHARENTES
du Samedi 25 octobre 1969
tenue à la faculté des Lettres
de Poitiers

Ouverture de la séance à 15 h.

M. NICOLINI, directeur des Antiquités historiques Poitou-Charentes, après avoir remercié les archéologues de la circonscription d'être venus si nombreux, rend hommage à son prédécesseur M. EYGUN, qui a eu la lourde charge d'organiser puis de développer le service régional des Fouilles et Antiquités.

Il expose les objectifs de cette réunion dont le premier est de prendre contact.

M. le directeur parle ensuite des problèmes de fonctionnement de la circonscription archéologique. Il évoque les difficultés de tous ordres, que les fouilleurs rencontrent sur leurs chantiers, la complexité de la mission des correspondants, les tâches multiples de la direction régionale ; il parle à ce propos, de la tentative poursuivie cette année, en particulier par la rédaction de circulaires archéologiques et administratives.

M. le directeur annonce alors, son projet de créer une Ecole de fouille régionale, dans le cadre de l'Université de Poitiers, qui exercerait son action sur les différents chantiers de la circonscription. Il précise l'organisation générale de cette école, indiquant qu'elle comprendrait essentiellement trois volets : des cours théoriques à la faculté des Lettres de Poitiers, des stages pratiques sur les chantiers, et la création d'un laboratoire de céramologie et de restauration des objets.

M. NICOLINI demande aux différentes personnes présentes de bien vouloir prendre la parole pour donner leur avis sur ce problème et sur tous ceux qui leur sembleraient intéressants à voir discuter.

M. MOREAU, directeur du chantier de Chassenon, témoignant de son intérêt pour la mise en place de l'école de fouille, demande si l'on peut en espérer la création prochaine.

M. le directeur regrette que cela ne soit possible cette année, de la part de l'Université

vu les circonstances, mais avec M. le Recteur, souhaite une création de fait.

M. POTUT, directeur du chantier de Vendeuve, désire que soit précisé le personnel qui travaillera dans ce laboratoire et si on accède sera uniquement réservé aux étudiants ?

M. le directeur précise que ce sont les chantiers de la circonscription qui fourniront le matériel de travail des laboratoires. Quant aux cours théoriques, les autorités universitaires désirent actuellement qu'ils soient réservés aux étudiants et que soit délivré un diplôme.⁽¹⁾

M. POTUT, témoigne de son désaccord sur ce point, affirmant que l'archéologie intéresse toute la « jeunesse » et que son accès ne doit pas être limité à des privilégiés. Il cite à ce propos, l'excellent concours qu'il a obtenu des groupes de jeunes réunissant des étudiants, des ouvriers, des agriculteurs, sans distinction de classe sociale ou de profession.

M. EYGUN, directeur honoraire des Antiquités, exprime sa conviction que l'archéologie est avant tout une vocation.

M. POTUT, exposant ses idées sur le fonctionnement des chantiers de fouille, souligne que les fouilleurs ne doivent pas être considérés comme des « terrassiers ou des ronds de cuir » par l'administration, que les directeurs de chantier et leur équipe ont un droit de participation et d'information à toutes les décisions prises à l'échelle nationale. Il rappelle le caractère bénévole de leur travail.

M. MOREAU, fait remarquer qu'il considère l'initiative de la présente réunion comme un exemple de cette participation souhaitable.

M. le directeur reprend les idées de M. POTUT : participation, admission de tous dans l'école de fouille, citant l'expérience malheureuse qu'il avait tentée avec les étudiants d'Histoire de l'Art, cette année, sur le chantier de Vendeuve. Il précise également, qu'un effort a été fait dans le sens de la participation, puisque M. MOREAU vient d'être nommé à une commission nationale.

Dom COQUET, de l'abbaye de Ligugé, suggère que l'admission à l'école de fouille, soit permise à ceux qui auraient déjà participé effectivement à des chantiers. Ainsi une sélection s'opérerait, ce système apportant une garantie sur la qualité des fouilleurs.

M. le Directeur, répond qu'il voit à cela un inconvénient : les cours théoriques doivent

précéder les stages pratiques.

Dom COQUET, M. FRITSCH, directeur du chantier de Vieux-Poitiers, M. CAMUS de Chauvigny, expriment tous leur conviction que le premier contact et la première initiative doivent se faire sur les chantiers. L'ensemble des orateurs s'élèvent aussi contre la sélection des participants à la partie théorique de l'école de fouille.

M. CAMUS, abordant un autre volet de l'intérêt de la création de l'école de fouille, insiste sur la difficulté des conditions matérielles en ce qui concerne les moyens scientifiques de prospection et d'analyse des résultats obtenus. Il demande si cette école de fouille ne pourrait pas mettre sur pieds un centre de documentation qui orienterait les responsables de chantiers sur les différents spécialistes, susceptibles d'identifier le mobilier découvert ?

M. PROUST, de Chef-Boutonne, souligne ces difficultés.

M. l'abbé REIX de Mazamas, précise, dans ce même sens, l'intérêt qu'il pourrait y avoir à des contacts entre les différents responsables de chantiers.

M. POTUT, affirme les précieux résultats qui découlent des échanges avec d'autres fouilleurs.

M. le directeur propose la création d'un « bulletin régional d'archéologie » qui diffuserait les renseignements de cet ordre.

Différents problèmes sont alors évoqués : -- celui de l'achat des terrains par M. MALLET, maire de Merpins

-- celui du recrutement des fouilleurs, en particulier de la participation des Maisons de Jeunes, par MM. MARCEL, de Montmorillon, FRITSCH et POTUT.

M. le directeur souhaite que soit abordé le problème des circulaires rédigées par la direction régionale.

M. MOREAU, pense que la partie administrative devrait être envoyée aux maires et aux directeurs d'école.

Il s'en suit un long échange sur l'information nécessaire du public et le moyen d'y parvenir.

Dom COQUET et M. GABET, suggèrent la publication d'articles dans la presse locale.

Le Dr MERLE, offre d'imprimer les circulaires dans le bulletin de la Fédération des

Sociétés savantes des Deux-Sèvres, avec tirés à part.

M. MARCEL fait valoir l'intérêt pédagogique des émissions de télévision et M. GERMOND précise que la direction Préhistorique a envisagé également le problème.

M. GENDRON émet une restriction. A son avis, une émission de télévision ne peut remplacer le contact direct avec les agriculteurs.

M. LASSARADE de Pons, pense que la meilleure façon de toucher les Instituteurs est de passer par l'Inspection d'Académie : plusieurs orateurs signalent que le bulletin de cet organisme a déjà ouvert ses colonnes à l'information archéologique régionale.

M. MORINEAU de Vendevre, exprime le souhait que des articles d'information soient passés dans les journaux agricoles professionnels. (La Vienne Rurale...)

M. POTUT rappelle les bons résultats obtenus en ce sens par la création des sociétés locales, autour des grands chantiers de fouille.

M. GAGNERE de Villefagnan, fait part de l'initiative qu'il a prise avec ses amis, d'effectuer des conférences dans les communes de son canton, pour sensibiliser les agriculteurs aux problèmes de l'archéologie. Les résultats obtenus sont très satisfaisants.

M. BOISSET, correspondant départemental pour les Deux-Sèvres, évoque un autre volet de ce problème de l'information : celui des réseaux de correspondants principaux et secondaires. Il parle du problème de leur structure, de l'intérêt qu'il faut maintenir pour obtenir de bons résultats, du temps et des crédits que cela nécessite. Il demande à M. le directeur, de préciser la façon dont l'administration centrale envisage le rôle des correspondants et des informateurs.

M. le directeur répond que le ministère est favorable à ces réseaux de correspondants, mais que les crédits nécessaires à leur fonctionnement, ne sont pas prévus pour l'instant ; ils doivent rester bénévoles.

M. BOISSET, poursuivant ses idées, tout en acceptant celle du bénévolat, réaffirme que le temps nécessaire à cette occupation est considérable. Il conclut en regrettant que cette situation conduise trop souvent à ne pouvoir pousser jusqu'à leurs conclusions, les travaux entrepris. La solution devrait être une réorganisation complète du système.

M. PIVETEAU, correspondant départemental pour la Charente, développe les idées de M. BOISSET

en énonçant les tâches multiples qui incombent aux correspondants : surveillance des chantiers de fouille, des découvertes fortuites, interventions de sauvetages, création de réseaux d'informateurs, inventaire etc... Ce travail nécessiterait un secrétariat spécial à l'échelon départemental.

M. GABET, correspondant départemental de la Charente-Maritime, approuve l'opinion de ses collègues.

M. le directeur, après avoir repris ses différents points, demande aux participants si d'autres questions doivent être abordées.

M. MOREAU fait alors une fort intéressante communication sur le problème de la conservation des enduits et sur les essais qu'il a tentés à Chassenon, récemment. Il émet l'opinion qu'on ne doit fouiller que ce que l'on peut immédiatement protéger.

Plusieurs orateurs souhaitent recevoir des consignes techniques sur la conservation des enduits et sur le problème général des consolidations.

M. le directeur remercie M. MOREAU et élargit le débat sur le problème de la restauration des édifices et sur les crédits nécessaires. Il suggère que ces problèmes techniques soient abordés dans le « bulletin régional d'archéologie ».

Plusieurs questions, en rapport avec l'achat ou la location des terrains, sont discutées : prix locatif des terrains de fouille, prix de vente d'un terrain archéologique, indemnités aux propriétaires des terrains bouleversés. Selon quels critères ? Les orateurs et particulièrement MM. PIVETEAU, GAGNERE, Dom COQUET, MOREAU, Dr MERLE, MARCEL, souhaiteraient qu'une décision de principe soit prise à l'échelon ministériel.

M. FLAUD de Merpins, évoque le problème des relevés topographiques et des difficultés que les fouilleurs éprouvent à les effectuer dans certains terrains.

M. le directeur répond que c'est effectivement un problème important qu'il a tenté de résoudre en partie cette année, et que d'autre part, la circonscription doit recevoir désormais une aide des architectes du bureau d'Architecture Antique du C.N.R.S.

M. FLOURET de La Rochelle, demande des informations au sujet du classement de la chapelle du Lycée Fromentin, qu'il fouille actuellement.

M. le Directeur répond que ce classement est en cours et en raison de l'heure avancée, conclut cette séance.

Il remercie les participants d'être venus si nombreux et d'avoir bien voulu animer cette réunion.

Le principe de réunions périodiques est retenu.

Séance levée à 18 h.

N.B. Tous les participants à la réunion du 25 oct. 1969, sont invités à préciser ce compte-rendu et à faire parvenir, à la direction régionale, leur avis sur les questions qui y ont été discutées ou sur tout autre problème archéologique concernant leur activité.

(1) Le cours d'archéologie de M. NICOLINI a lieu à la Faculté des Lettres tous les Samedis matin de 11 h à 12 h, *et il est de fait ouvert à tous.*

LISTE DES CHANTIERS, SONDAGES, SAUVETAGES EFFECTUES en 1969

Pour répondre au désir exprimé par plusieurs participants à la réunion du 25 oct., nous produisons la liste des prospections en cours et de leurs responsables.

	VIENNE	CHARENTE	DEUX-SEVRES	CHARENTE-MARITIME	TOTAL
SONDAGES	4	4	4	6	18
CHANTIERS	4 <	4	4	1	6
SAUVETAGES	6	6	6	5	30

Département de la VIENNE

Sondages

Gençay : « château » M. VIGNAUD -- Poitiers -- mise au jour de vestiges

Chauvigny : « château » Société archéologique de Chauvigny -- dégagement des vestiges

Villesalem : « abbaye » -- M. BELLIARD, Bordeaux -- prospection dans le cloître

Montgame : « La marauderie » -- M. PIBOULE, Châtelleraut, prospection d'un souterrain

Sauvetages

Civaux : « carrière Auzanneau » -- M. GENDRON, BOISSET et direction des Antiquités -- découverte d'un four de potier romain avec céramiques

Naintré : « les fonds des Berthons » -- MM. FRITSCH et GOULET, Châtelleraut -- cave romaine, matériel abondant

Poitiers : « église Montierneuf » -- M. LOMBARD, Poitiers -- mise au jour niveau romain sépultures Moyen-Age

Vouillé : « cimetière » -- Direction des Antiquités -- sarcophages mérovingiens

Sillars : « route de » -- Direction Antiquités historiques et préhistoriques -- sépultures

Lathus : « abside église » -- Direction Antiquités -- sarcophage de bois

Chantiers de fouilles

Civaux : « cimetière » -- MM. EYGUN et PAPINOT, Poitiers -- nécropole mérovingienne

Naintré : « théâtre du Vieux-Poitiers » -- M. FRITSCH et société de Châtelleraut -- mise au jour du théâtre

Vendeuvre : « les Tours Mirandes » -- M. POTUT et société de Vendeuvre -- mise au jour des vestiges du temple, fouille d'une cave etc...

St Léomer : « Mazamas » -- Dr de LAVERGNE, Nancy -- fouille du sanctuaire.

Département de la CHARENTE

Sondages

Merpins-Vieux-Bourg : « château » -- MM. MALLET et FLAUD, Merpins -- déblaiement des vestiges

Barbezieux : « cave rue Jambon » -- société de Barbezieux -- mise au jour des vestiges

Chalais : « château » -- société de Barbezieux -- mise au jour des vestiges

Jarnac : « Les Champagnolles » -- M. PIVETEAU -- fouille de fours de potier gallo-romains

Sauvetages

Montbron : « la chapelle » -- M. GABILAN, Montbron -- sarcophages

Embourie : « les Châtelliers » -- M. GAGNERE, Villefagnan -- monument gallo-romain

Brettes : « motte » -- M. GAGNERE -- prospection au cours de travaux

Chantier de fouille

Chassenon : « caves de Longeas » -- M. MOREAU, Rochechouart -- mise au jour du monument des eaux.

Département des DEUX-SEVRES

Sondages

St Généroux : « cimetière de la Combe » -- MM. GERMONT, de JUCLERES

La Crêche : « La Fougeoire » -- M. MARSAC, Chavagné et M. JARRY -- prospection substructions gallo-romaines

Clussais la Pommeraie : « Le Patureau Payré » -- M. PROUST, Chef- Boutonne -- vestiges gallo-romains

Ardilleux : « Motte Tuffau » -- M. PROUST -- prospection superficielle *Sauvetages*

Prahecq : M. METAYER, Niort -- sépultures mérovingiennes

Niort : « Prieuré St Martin » -- M. BOISSET -- nécropole mérovingienne

Niort : « Le Jaulne » -- M. DEBIEN, Niort -- substructions gallo-romaines

Niort : « Bessac » -- M. JARRY, Chavagné -- substructions gallo-romaines

Marigny : M. BOISSET -- sépultures mérovingiennes

Aiffres : M. BOISSET -- sépultures mérovingiennes.

Département de la CHARENTE-MARITIME

Sondages

La Flotte en Ré : « abbaye des Chatelliers » -- M. l'abbé HERAUD, La Rochelle et M. ROBERT, St Clair-Hérouville -- mise au jour des vestiges

La Rochelle : « Lycée E. Fromentin » -- M. FLOURET, La Rochelle -- déblaiement des sous-sols

Fouras : « le Sémaphore » -- M. ORY et les amis du sémaphore -- déblaiement sous-sols

Thairé d'Aunis : M. GABET et la société de Rochefort -- site à sel

Le Breuil Bertin : « Motte féodale » -- M. l'abbé METAYER, la Rochelle -- déblaiement vestiges

Pons : « Touvent » -- M. LASSARADE et société de Pons -- repérage voie antique etc...

Sauvetages

Bussac : « Port Bertaud » poteries médiévales et modernes -- M. GABET

Néré : « Lépinoux » -- M. GABET -- sarcophage mérovingien

Rouffignac : « terrier de faux » -- M. ROUVREAU, Saintes -- sarcophage et plaque boucle

Echebrune : « Les Allées près Meussac » -- M. LASSARADE -- souterrain

Thairé d'Aunis : « Les Ardilleux » -- M. GABET -- sarcophages

Chantier de fouille

St Agnant : « Le Châtelet » -- M. GABET et société de Rochefort -- repérage d'un ensemble monumental gallo-romain.

N.B. Dans la présente liste, nous n'avons pas indiqué l'importance des travaux effectués, mais il est indispensable de préciser que l'ampleur des interventions est fort différente, puisque certains sauvetages, par exemple, n'ont duré qu'une journée et que d'autres ont atteint de

nombreux mois. Cette liste n'a donc qu'une valeur informative ; on ne saurait conclure de l'importance du travail effectué dans les départements, par simple lecture de ce tableau.

D'autre part, des oublis ont pu se glisser, particulièrement dans l'énumération des sauvetages qui présentent souvent des formes d'intervention fort diverses.

La Direction des Antiquités historiques Poitou-Charentes a reçu en 1969, pour ses diverses prospections, sans compter les crédits de consolidation :

-- subventions de fouilles : 11.300 F

-- crédits de sauvetages : 6484, 32 F

A PROPOS DE L'ORIENTATION GENERALE DES TRAVAUX A EFFECTUER DANS
LA
CIRCONSCRIPTION

Dans le rapport de conjoncture qu'elle vient d'adresser à l'administration générale, la direction régionale des Antiquités a précisé certains objectifs qu'elle livre aujourd'hui, à la réflexion des responsables de la circonscription afin qu'ils fassent part de leur opinion.

-- *Tentative d'unification des méthodes de prospections archéologiques* ; pour une amélioration des investigations et une meilleure exploitation des renseignements obtenus (Etablissement des circulaires et des fiches techniques) -- (Projet d'une Ecole de fouille avec création de laboratoires).

-- *Intensification des sauvetages*. Il nous semble bon de développer les interventions en cas de découvertes fortuites ou a priori, sur des sites archéologiques menacés. *En ce sens, nous recommandons à tous les fouilleurs, qui veulent entreprendre des sondages, de porter leurs efforts sur des gisements archéologiques en péril.*

D'autre part il est souhaitable de développer les réseaux de correspondants et les équipes d'intervention et bien entendu « les crédits de sauvetages ».

-- *Réduction du nombre des chantiers de fouilles*. D'une part, cette limitation permet un effort financier et technique plus considérable sur les « grands chantiers ». D'autre part, elle doit favoriser le sauvetage des sites menacés en libérant de la main-d'oeuvre.

-- *Formation d'archéologues qualifiés* : projet de création d'une équipe de fouille.

A PROPOS DE L'ECOLE DE FOUILLE REGIONALE

La réunion du 25 octobre avait permis un échange de points de vue sur le principe d'une école de fouille régionale, sur son indépendance ou sur son mode de rattachement ou d'intégration à l'Université.

Il convenait de préciser ces idées et les correspondants départementaux, réunis le 7 novembre, ont tenté d'envisager les possibilités présentes de l'école de fouille, compte-tenu des diverses difficultés soulevées.

La première question posée par M. le directeur, fut celle des rapports avec l'Université.

Voici les conclusions globales des différentes interventions :

-- L'Université représente pour l'école de fouilles un apport important, tant sur le plan de l'enseignement théorique, que sur le plan matériel ; ainsi, il n'est pas question d'organiser actuellement des laboratoires en dehors d'elle.

-- Cet enseignement théorique et les travaux en laboratoire, formeront une main d'oeuvre qualifiée dont devront bénéficier les chantiers.

-- Cet enseignement théorique est également « pratique », puisqu'il concerne les différentes techniques de fouilles, l'étude de la céramique et du mobilier général.

-- Pour l'Université, la venue de personnes étrangères au monde universitaire, créerait une ouverture souhaitable.

Cependant, il est extrêmement difficile d'amener à la faculté des non-universitaires pour de nombreuses raisons : temps, mentalité de part et d'autre..., il convient donc d'organiser une décentralisation de cette formation pédagogique.

-- D'autre part, l'Université risque d'absorber à son profit les bénéfices de cette école de fouille et les travaux effectués par les différents archéologues de la région.

Plusieurs orateurs, à la réunion du 25 octobre, comme à celle du 7 novembre, ont donc souligné la nécessité du concours de l'Université mais les problèmes que cela pose.

La direction régionale des Antiquités soumet à tous les fouilleurs de la circonscription

le texte suivant en leur demandant de faire savoir leur avis :

« Il est nécessaire d'apporter, à tous ceux qui s'intéressent et participent à des chantiers de fouilles, de sondages ou de sauvetages, les connaissances théoriques et pratiques qui sont indispensables, tant pour un travail effectif que pour maintenir et développer l'intérêt qu'ils manifestent pour l'archéologie.

» Les responsables doivent considérer que ceux qui leur prêtent leur concours et particulièrement les jeunes, ont le droit d'exiger une formation pratique et théorique. En effet, il n'est plus admissible, quelles qu'en soient les raisons, qu'on utilise, pendant des délais parfois fort longs, des bénévoles, sans leur apporter un perfectionnement notable qu'ils souhaitent.

» En conséquence, le principe de la création d'une école de fouille régionale, est unanimement accepté.

» Cependant, compte-tenu des difficultés actuelles de mise en place de structures nouvelles ; compte-tenu d'autre part, qu'il est souhaitable de mettre à l'essai une collaboration des différents organismes concernés, il est envisagé, dans un premier temps et à titre d'expérience, d'organiser l'école de fouille dans le cadre de structures existantes.

» La direction régionale des Antiquités préconise la création *de sections locales de l'école de fouille*, s'intégrant comme une activité nouvelle, dans des groupements préexistants, grands chantiers poursuivant des objectifs pédagogiques, foyers sociaux-éducatifs des Lycées disposant de responsables qualifiés, sociétés locales d'archéologie etc...

» Le fonctionnement et la répartition géographique des sections locales seront discutés et précisés ultérieurement ; toutefois, il convient de définir, dès maintenant, l'objectif poursuivi. Les sections locales de l'école de fouille dispenseront une formation comprenant des connaissances théoriques, la fréquentation des chantiers locaux et des travaux d'atelier.

» Pour certains groupes déjà constitués, il ne s'agira que d'un développement d'activités, particulièrement sans doute, en ce qui concerne l'initiation théorique. Pour d'autres, ce sera une création quasi totale mais dont le besoin se fait localement sentir.

» L'Université de Poitiers, dans le cadre de la faculté des Lettres, dispense un enseignement théorique d'archéologie. La création d'un laboratoire est en cours de réalisation.

» Cette formation théorique et pratique permettra à ceux qui auront acquis sur les chantiers le goût de l'archéologie, de trouver à la faculté la possibilité de développer des connaissances en ce domaine. Les chantiers de la circonscription bénéficieront nécessairement de cet apport universitaire par l'intermédiaire des personnes et par le travail effectué en laboratoire.

» Pour ceux qui ne peuvent venir à la faculté, il est envisagé une formule différente appropriée qui leur procurera, sous forme d'exposés dans les différentes sections locales, sous forme de notes et de stages, un perfectionnement analogue.

» Une collaboration entre ces différentes structures doit s'instaurer dans les meilleures conditions, compte-tenu des rapports très étroits de personnes et d'objectifs. »

RAPPEL

Rapport de fouilles

Tous les responsables de chantier de fouilles, sondages ou sauvetages, doivent envoyer à la direction régionale des Antiquités, un rapport en double exemplaire avant le 1^{er} décembre, afin que M. le directeur puisse faire son propre rapport.

-- Il est recommandé de s'inspirer des indications fournies dans la circulaire éditée par la direction régionale (p. 9)

-- Les fiches techniques sont à la disposition des fouilleurs au bureau des Antiquités à Poitiers.

-- Il est bien évident que certains responsable *de chantier ou de grand sauvetage*, ne peuvent, vue l'importance des découvertes qu'ils ont effectuées et particulièrement l'abondance du mobilier, fournir un rapport exhaustif à la date prévue. Dans ce cas, ils rédigent leur compte-rendu de fouilles, en notifiant et précisant les travaux qu'ils n'ont pu encore terminer. En effet, un des deux exemplaires fournis, est destiné au ministère et il importe avant tout, que les responsables puissent juger du bien fondé d'un renouvellement d'autorisation.

Justifications des subventions accordées

Tout bénéficiaire de subventions doit justifier des crédits qu'il a obtenus, selon les indications de la circulaire (p. 5) : (un état récapitulatif avec numérotation correspondante)

Ces justifications doivent parvenir avant le 1^{er} décembre. Si les crédits n'ont pas été dépensés, en aviser la direction régionale.

Formulaires pour autorisation de fouilles ou de sondages, autorisation des propriétaires

Les fouilleurs qui désireraient obtenir une *autorisation de fouilles*, doivent faire parvenir à la direction régionale, les formulaires remplis, en même temps que leur rapport. Ces formulaires sont à leur disposition auprès des correspondants ou à la direction à Poitiers.

Pour les *autorisations de sondages*, la date est moins impérative, mais il est recommandé de les formuler également en fin d'année ou au tout début de l'autre.